

Abus d'une assurance par un télévendeur

Par tania1, le 08/04/2010 à 19:44

Bonjour,

Ma mère de 64 grace à des technique commerciale agressive ses faits avoir par des télévendeur qui vendait des assurances hospitalisation. Elle à clairement dit quelle n'était pas intéréssé car elle avait une mutuelle mais le télévendeur à continué le harcèlement jusqu'à ce quelle racroche. Il l'a rappeler en lui disant qu'il fallait quelle donne ses coordonnées bancaires et qu'il lui enveront un courrier et si elle ne veut pas adhérer de retourner un courrier en disant quelle ne voulait pas.

A réception du courrier elle à coché la case qui dit ne pas vouloir adhérer. malgré cela depuis 1 ans il lui prélève 19 euros par mois sans qu'elle le sache car elle est agée et ne vérifie pas ses relevé bancaire.

Je les ai appelé pour leur demander une photocopie du contrat avec sa signature et il m'ont dit que l'enregistrement de la conversation téléphonique fait acte de signature. Je leur ai demandé d'écouter la bande il m'ont dit oui mais d'abord qu'il allait l'écouter et me rapeller dans 5 minutes. 1 heures il me rapelle et comme par hasard il ne la retrouve pas elle à disparu.

Comment puis je récupérer les sommes perçu depuis 1 ans et résilier le contrat avant la date anniversaire?